

ACCOMPAGNATEUR RANDONNÉE

UNIVERS BÉNÉVOLE

42h de formation

Lieu : Sirod (39)



CARDIO
●●●○○



ÉQUILIBRE
●●○○○



SOUPLESSE
●○○○○



RENFORCEMENT
MUSCULAIRE
●●●○○



Formation ouverte à tous les
licenciés Sport Vitalité

VOLUME HORAIRE

42 heures de formation

Formation en centre : **35h**
Mise en Situation : **encadrement d'au moins 4 randonnées**
Certification en centre : **7h**

CALENDRIER

→ **Regroupement 1 :**
27 au 30 avril 2027

→ **Regroupement 2 + Certification :**
30 juin au 1 juillet 2027

LIEU DE FORMATION

Sirod (39)

TARIF

Frais pédagogiques : **200€**

Hébergement + restauration :
A la charge du stagiaire ou du club

EFFECTIF MAX

15 stagiaires

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 avril 2027



DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation d'accompagnateur randonnée de niveau 1 permet d'encadrer des randonnées pédestres sur chemins répertoriés et sentiers balisés, bénévolement.

Cette formation est ouverte à tous les licenciés SV BFC.



PUBLIC

Pour tous les licenciés FFSV.



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFSV
- Pratiquer régulièrement la randonnée pédestre
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) o
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique de la randonnée
- En complément, vous devrez impérativement fournir une «attestation d'honorabilité»



OBJECTIFS

- **Conduire** un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 1 de randonnée
- **Organiser** des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFSV (clubs structures déconcentrées)
- **Maitriser** les règles de sécurités liées à l'environnement de la randonnée et les dispositifs en cas d'accident défini par le niveau 1
- **Planifier et encadrer** une randonnée, en toute sécurité



ACCESSIBILITÉ

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée. Contacter le référent handicap, Raphaël PEAUROUX, au 06 89 01 22 05 ou : raphael.peauroux@comite-epgv.fr

➤ CONTENUS DE LA FORMATION

- Apprendre à préparer une randonnée à partir de la lecture de carte (Fiche Technique)
- S'approprier l'ensemble des règles de sécurité liées à l'encadrement
- d'une randonnée
- Savoir évaluer le niveau des pratiquants
- Planifier les randonnées au sein de mon club
- Connaître et transmettre la charte du randonneur responsable Accompagner le pratiquant vers la randonnée santé
- Initiation à l'utilisation des bâtons

➤ OUTILS DE FORMATION

- Manuel de formation

➤ POINTS FORTS

Participer à un concept innovant, comprendre les processus de planification des progression liés à la Marche Nordique pour un niveau débutant à intermédiaire.

➤ MODALITÉS DE CERTIFICATION ET DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation

Evaluation formative :

- Quiz / Questionnaires
- Situations interactives (auto-évaluation)
- Mises en situation pratique

➤ MODALITÉS DE CERTIFICATION

Modalités de certification :

- Avoir planifié a minima 4 randonnées (2 en reconnaissance + 2 encadrées)

Epreuves d'évaluation :

- Remettre les 4 fiches techniques de randonnée
- Epreuve de connaissance sous forme de QCM
- Epreuve d'évaluation en situation d'encadrement d'une
- randonnée
- Présentation d'une fiche action de développement

➤ DIPLÔME REMIS

Certification fédéral « Accompagnateur Randonnée - Niveau 1 »

➤ MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences
- d'accompagnateur
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et
- aux attentes des accompagnateurs

➤ DIRECTEUR DE FORMATION, FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

- Directrice de Formation FFSV : **Angélique Morel**
- Intervention d'un Accompagnateur en Montagne (à jour de recyclage)

➤ POINTS FORTS

Possibilité d'organiser et d'encadrer en sécurité des sorties sur chemins et sentiers balisés pour un effectif de 20 personnes maximum en autonomie.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN

Nous vous conseillons de suivre après cette formation, l'Accompagnateur Randonnée niveau 2 ou Raquettes à Neige.

➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION

Formation en centre (35H)

Du 27 au 30 avril 2027 + 30 juin 2027

Mise en situation professionnelle

Encadrement d'au moins 4 randonnées

Certification (7H)

1 juillet 2027